

L'axe 1 de notre projet d'école est d'agir sur le climat scolaire, élément essentiel de la réussite des élèves. Le programme pHARE entre dans les actions de cet axe.

Ce programme est systémique et entre dans une démarche globale dont les différentes composantes permettent d'agir sur le climat scolaire.

I-

Projet d'école 2018/2022

AXE 1 : Agir sur le climat scolaire

Objectif(s) prioritaire(s) pour l'école :

- Coopérer au sein de l'équipe enseignante, avec les partenaires, avec des projets communs (en lien avec le PEDT et l'ALAE) et à travers des conseils d'élèves.
- Agir dans un cadre protecteur et bienveillant à travers les règles et les lois (en lien avec l'ALAE), en adoptant des stratégies d'accueil pour tous et en étant acteur dans le parcours citoyen.

Actions prévues	Indicateurs retenus permettant d'évaluer l'efficacité des actions prévues	Référence au socle commun de connaissances, de compétences et de culture et/ou aux programmes d'enseignement
Organisation des événements communs (implication de tous les acteurs)	- Nombre et nature des événements	Domaine 3 : Formation de la personne et du citoyen - Expression de la sensibilité des opinions, respect des autres
Mise en place des conseils d'élèves	- Nombre de classes impliquées, nombre de conseils de classe, et de conseils de délégués	Domaine 3 : Formation de la personne et du citoyen - Expression de la sensibilité des opinions, respect des autres Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative
Construction d'un document sur la gradation des réparations et/ou sanctions en cas de non-respect des règles	- Évaluation de la compréhension des sanctions	Domaine 3 : Formation de la personne et du citoyen - La règle et le droit - Réflexion et discernement
Mise en place de techniques de médiation (messages clairs, médiateurs...)	- Réduction du nombre de conflits	Domaine 3 : Formation de la personne et du citoyen - La règle et le droit - Réflexion et discernement - Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative
Gestion des élèves en difficulté (scolaire et/ou comportement)	- Emplois du temps aménagés - Décloisonnement	Domaine 3 : Formation de la personne et du citoyen - Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative

D'ores et déjà, l'équipe enseignante a mesuré le climat scolaire dans ses multiples composantes lors des bilans, ce qui lui a permis de construire le projet d'école actuel. La priorité a été mise sur le climat scolaire et en particulier la mise en œuvre des actions citées ci-avant et ci-après.

QUALITE DE VIE A L'ECOLE ET A L'ALAE :

- ⇒ Aménagements adéquats et coopératif des espaces de vie, du matériel.
- ⇒ Investissement des élèves dans la vie de l'école, auteurs de choix du quotidien scolaire.
- ⇒ Place aux moyens d'expression des élèves sur des projets citoyens et solidaires.

STRATEGIE D'EQUIPE :

- ⇒ Cohérence de tous les adultes face aux règles et sanctions réparatrices (école et ALAE).
- ⇒ Intégration constructive et informative des nouveaux personnels de l'école (enseignants, AESH, animateurs).
- ⇒ Mise en œuvre d'actions collectives constitutrices d'un sentiment de vie d'équipe et de mise en œuvre de stratégies.

PEDAGOGIE ET COOPERATION :

- ⇒ Prise en compte des besoins de chaque élève et différenciation des apprentissages.
- ⇒ Mise en œuvre d'outils pédagogiques de niveau/cycle communs.
- ⇒ Mise en œuvre de situations comparatives et permettant d'identifier des méthodes efficaces.
- ⇒ Coopération, tutorat entre élèves (y compris sur les temps ALAE)

CO-EDUCATION :

- ⇒ Rencontres avec les parents autour des progrès des élèves et du fonctionnement de l'école. Instauration d'un dialogue serein et constructif.
- ⇒ Mise en place de projets personnalisés de réussites adaptés aux besoins de chaque élève.
- ⇒ Mise en œuvre de projets variés pour impliquer les familles dans la vie de l'école.

PRATIQUES PARTENARIALES :

- ⇒ Actions conduites avec les partenaires de soin pour répondre aux besoins particuliers des élèves.
- ⇒ Participation à des projets partenariaux et concertés au service des apprentissages des programmes scolaires.

JUSTICE SCOLAIRE (en association avec l'ALAE) :

- ⇒ Reconstruction des règles du vivre ensemble avec les élèves et des modalités de leur mise en application.
- ⇒ Réflexion sur les sanctions éducatives réparatrices. Prise en compte des besoins des élèves.
- ⇒ Conseils d'élèves / conseils de délégués.
- ⇒ Mise en œuvre d'outils d'une justice réparatrice.

II- Climat scolaire

PREVENTION DES VIOLENCES ET DU HARCELEMENT :

- ⇒ Tous les adultes sont conscients d'être les garants de la sécurité physique, morale et affective de tous les élèves.
- ⇒ Développement des compétences psychosociales entre élèves (empathie, conscience de soi, gestion des émotions, communication non violente, pensée critique, messages clairs, débats citoyens, débats d'élèves, médiateurs etc.).
- ⇒ Mise en œuvre de séances autour des discriminations et du harcèlement, par les adultes et/ou en sollicitant des partenaires.
- ⇒ Maîtrise du programme pHARe, de la prévention / utilisation de la méthode de la préoccupation partagée / protocole de circonscription.

II-bis

ZOOM SUR L'ITEM PREVENTION DES VIOLENCES ET DU HARCELEMENT :

Au sujet du harcèlement, à George Sand, un travail de fond est mené en termes de réflexion et d'actions par l'ensemble des équipes ALAE et enseignante.

Ce travail est articulé autour de 4 étapes :

1) Les adultes ont conscience qu'ils doivent être les garants de la sécurité physique, morale et affective des élèves face à la question des violences scolaires et du harcèlement. Ils connaissent et travaillent avec leurs élèves les compétences psychosociales à développer pour permettre des relations entre pairs adaptées (empathie, conscience de soi, gestion des émotions, communication efficace, pensée critique, prise de décision...).

2) Les enseignants mettent en œuvre chaque année une séquence d'enseignement moral et civique prenant en compte les thématiques de la différence, des discriminations et du harcèlement scolaire. Ils utilisent des outils pour caractériser les phénomènes (comme le tableau des signaux faibles pour le harcèlement). En lien avec l'ALAE, ils engagent les élèves dans cette observation. Ils utilisent avec les élèves des outils de gestion des conflits (messages clairs, communication non violente, temps d'analyse réflexive/débats citoyens/conseils d'élèves...)

3) Les adultes encadrants de l'école mettent en œuvre des actions collectives de sensibilisation en sollicitant des partenaires. Ils connaissent et maîtrisent le protocole Non au Harcèlement. Ils forment les élèves à participer à la gestion des conflits (élèves médiateurs par exemple...).

4) Les enseignants et les animateurs ALAE participent activement au programme pHARe. Ils utilisent avec l'équipe **la méthode de la préoccupation partagée*** dans le cadre de la prévention et du traitement du harcèlement à l'école. Ils sont formés à cette pratique dont a connaissance toute la communauté éducative. Elle est reconnue comme réponse à l'œuvre dans l'établissement dès l'apparition de comportements caractérisés.

Un protocole de gestion de la situation de harcèlement, propre à l'école, a été construit. Il répond au schéma directeur de la méthode.



PROTOCOLE PHARE Mise en œuvre de la MPP

<p>Equipe ressource de l'école : Directrice école, directeur(rice) Alae, un enseignant. Soit : Mme Pascoual et A. Teixeira Mendes (ALAE), C. Delattre et G. Contival (école)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Point d'appui et de ressources pour l'ensemble des équipes. - Aide au repérage. - Déclenchement de la mpp.
<p>Equipe ressource élargie : Thomas Grandeau (alae) C. Combes E Brion (école)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des techniques d'entretien. - Mener les entretiens. - Concertations sur les situations.

REPERAGE

<p>La famille prévient</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Concertation avec l'équipe ressource de l'école, grille des signaux faibles si besoin. - Décision du déclenchement de la MPP par l'équipe ressource. - Signalement de la situation à l'équipe ressource* de la circonscription - Information à l'équipe enseignante
<p>Des élèves préviennent</p>	
<p>Des enseignants préviennent</p>	

ENTRETIENS : (pendant 2 semaines).

<p>Avec les familles de l'élève cible</p>	<p>Directeur/trice</p>	<p>Premier entretien d'information et Entretiens de suivis de la situation</p>
<p>Avec l'élève cible</p>	<p>Directeur/rice</p>	<p>Rencontres régulières afin de le sécuriser.</p>
<p>Avec les intimidateurs</p>	<p>Enseignant ou animateur ressource</p>	<p>Avec les fiches entretien et suivi.</p>
<p>Avec les témoins</p>	<p>Enseignant ou animateur ressource</p>	<p>Avec les fiches entretien et suivi.</p>

-Après une première série d'entretiens, l'équipe ressource élargie se réunit pour croiser les regards avant d'entamer une deuxième série.

-Lorsque la situation le demande, l'équipe se réunit afin d'adapter les entretiens.

-Au bout de 2 semaines, l'équipe ressource décidera si la situation est résolue. Sinon, déclenchement du protocole de 2016, appui sur l'équipe ressource de circonscription* : entretiens guidés des intimidateurs.

* Equipe ressource de circonscription : Mmes Bernard, Benard, Carcenac, Franceschi, M. Khédal.

LIEU DES ENTRETIENS

Salle neutre dédiée et aménagée. Cette salle sera aussi la salle pour les médiations.

ECOLE/ALAE GEORGE SAND ELEMENTAIRE COLOMIERS